Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260504-CC_2026_05_057-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_05_057

Objet : Représentations communautaires : Centre Intercommunal d'Action Sociale du haut pays bigouden (CIAS)

LE LUNDI 4 MAI DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff 29710 POULDREUZIC, sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BOURDON Fabien, BUREL Michelle, CANEVET Michel, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, FLOCHLAY Loic, GENTRIC Alexis, GENTRIC Guénolé, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, KERSUAL Joelle, LAGADEC Patrice, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Jean-Luc, LE DONGE Magali, LE GAC Morvan, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loic, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, VIVIEN Nelly, ZILLER Fanny.

Représentées : BEST Célia (pouvoir à LE GAC Morvan), PLOUHINEC Jocelyne (pouvoir à STEPHAN Philippe).

Secrétaire de séance : VIVIEN Nelly

Date de convocation et de publication : 28 avril 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 35

****

Philippe RONARC'H, Président, rappelle au Conseil Communautaire que :

A la suite des élections municipales et intercommunales, il est procédé au renouvellement du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Haut Pays Bigouden.
Administré par un conseil d'administration, le CIAS est un établissement public administratif, doté d'une personnalité juridique de droit public et de son propre budget.

En application du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), ce Conseil d'administration, présidé par le président de la communauté de communes du Haut Pays Bigouden, est composé à parité d'élus communautaires et de personnes nommées par le président, parmi les acteurs engagés dans la prévention, l'animation ou le développement social sur le territoire.

Au nombre des membres nommés doivent figurer à minima, un représentant :

- des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions ;
- des associations familiales, désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) ;
- des associations de retraités et de personnes âgées ;

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260504-CC_2026_05_057-DE

- des associations de personnes handicapées du département.

Le nombre de membres du Conseil d'Administration est fixé par le Conseil Communautaire.

Lors du dernier mandat, le Conseil d'Administration était composé de ***10 membres élus et de 10 membres nommés.***

Il est proposé pour ce vote, le mode de scrutin de liste.

Une seule liste est proposée, s*ont candidats à l'élection des membres élus par le conseil communautaire, pour siéger au conseil d'administration du CIAS :*

- Annie BERRIVIN (Plogastel-Saint-Germain)
- Michele BUREL (Pouldreuzic)
- Dorothée DURAND (Plonéour-Lanvern)
- Christine GLAZ (Plovan)
- Maria KERSAUDY (Landudec)
- Philippe LE DIZES (Peumerit)
- Fanny ZILLER (Plozévet)
- Jacques CARIOU (Guiler-sur-Goyen)
- Olivier PORS (Gourlizon)
- Loïc PETILLON (Tréogat)

Il est rappelé avant de procéder au vote que :
Les membres sont élus au scrutin majoritaire à 2 tours,
Le vote est secret.

Sur proposition de **Philippe RONARC'H**, Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Fixe** les modalités de vote et confirme le mode de scrutin de liste,
- **Fixe** à 10 le nombre de membres du Conseil d'administration du CIAS du Haut Pays Bigouden élus au sein du conseil communautaire,
- **Procède** à l'élection des 10 membres élus au sein du conseil communautaire siégeant au conseil d'administration du CIAS, comme listés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Nelly VIVIEN

Le Président,
Philippe RONARC'H